

# Paimpol-Guingamp. Une ligne destinée à fermer ?

Clément Hebral

Si des travaux de rénovation ne sont pas engagés d'ici deux ans, la ligne TER pourrait cesser de fonctionner. Un scénario inimaginable pour les collectivités locales.

La machine à vapeur ne circulera pas cet été, contrairement aux années précédentes, en raison de l'état de la voie ferrée.



La ligne TER Paimpol-Guingamp est aujourd'hui dans un état de vétusté avancé. Et pour cause, le 20 janvier, une réunion sur l'état préoccupant de la voie ferrée s'est tenue, en présence des représentants de SNCF Réseau. « Ils nous ont clairement dit qu'il fallait que les travaux soient effectués dans les deux ans qui viennent. Sinon, cette ligne ne sera plus utilisable en raison des règles de sécurité publique. Elle serait donc interdite à la circulation », explique Vincent Le Meaux, vice-président au conseil général.

Ce à quoi Pierre Hardy, chef du service commercial et gestion du réseau SNCF, présent à la réunion, répond en résumant les propos : « Au regard de l'état de la ligne, il a été décidé, en août 2013, de réduire la vitesse à 45 km/h. En 2015, l'examen des normes nous a poussés à passer à 30 km/h sur certains tronçons. En 2016, si rien ne change, il y a de fortes chances pour que l'ensemble de la ligne soit limitée à une vitesse réglementaire de 30 km/h. Donc, si rien ne

se fait, au bout d'un moment, tout va s'arrêter ». Il est effectivement fort probable que la fréquentation de la ligne chute lourdement si l'on arrivait à un tel point. « Ce fut une surprise d'entendre ce constat de la bouche de SNCF Réseau, sachant que nous sommes en débat sur la sécurisation de cette ligne depuis de nombreuses années ! De plus, nous avons fait des efforts en supprimant des passages à niveau et, aujourd'hui, on nous parle de fermeture. Non, ce n'est pas pas possible », poursuit Vincent Le Meaux.

## Un tour de table décisif

Mardi, une réunion organisée par le Conseil régional de Bretagne aura lieu à Guingamp. L'occasion idéale d'en savoir plus sur l'investissement que les collectivités locales seraient prêtes à apporter pour la rénovation de la ligne TER. L'enveloppe des travaux est estimée à environ 30 M€. « Le 20 janvier, la Région nous a averties. Ils sont prêts à mettre les moyens à hauteur de 60 %, mais ils espèrent également un engagement financier de SNCF Réseau de 12,5 % à 15 %. Il reste donc 25 % à la charge des collectivités locales », calcule le vice-président à voix haute. Un sujet qui va faire l'objet d'un tour de table, puisqu'une décision doit absolument être prise avant juin. Seulement, les conseillers départementaux d'aujourd'hui ne seront peut-être pas ceux d'après le 23 mars.

Pour ce qui est du conseil général, qui n'agit pas ici sur une compétence obligatoire, Vincent Le Meaux a annoncé qu'il y aurait « un accompagnement, comme cela a toujours été le cas lorsqu'il s'agit de défendre la position de notre territoire », et d'ajouter « nous pourrions intervenir à hauteur, d'1 à 2 M€. C'est à discuter ». Pierre Hardy, quant à lui, signifie que SNCF Réseau attendrait le tour de table avant d'engager tout financement. À l'heure actuelle, aucune garantie n'est donc donnée. Plus d'informations seront données après la réunion de mardi.